

FLASH II

NETTOYANT MULTIFONCTIONNEL À MOUSSE MODÉRÉE ÉLIMINE LA RÉSINE DE LISBONNE QUALITÉ ALIMENTAIRE

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- État :** liquide
- Densité :** 1,03 +/- 0,02
- Odeur :** légère
- Couleur :** jaune fluorescent
- pH :** 13,5 +/- 0,5
- Point éclair :** sans



PROPRIÉTÉS

FLASH II est une formule suractivée spécialement élaborée pour l'élimination des traces dues à la Térébenthine de Lisbonne. Communément appelée "résine de Lisbonne", elle est notamment utilisée par les joueurs de hand-ball et a pour fâcheuses conséquences de tacher les sols, murs, bancs, montants de buts, etc...

Avantages : formulation exempte de phosphates, avec tensioactifs synergisés pour une rapidité d'action optimale.

Domaines d'utilisation : composition efficace sur les sols plastiques, les parquets et tous les revêtements sportifs. **FLASH II** permet aussi de décoller, de dissoudre et d'émulsionner toutes les graisses d'origine minérale ou végétale, les résines anciennes, les suies, les traces de chaussures, etc...

Qualité alimentaire : **FLASH II** est conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 concernant les produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact avec les denrées alimentaires.

Utilisation de FLASH II suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATIONS	DILUTIONS SELON ENCRASSEMENT	MODE D'EMPLOI
Élimination des taches et traces difficiles et tenaces.	De 10 % à 20 % dans de l'eau.	Pulvériser FLASH II dilué sur les parties à traiter puis laisser agir quelques minutes avant d'essuyer.
Entretien régulier des sols, murs, revêtements sportifs, etc...	De 1 % à 2 % dans de l'eau.	En autolaveuse, en monobrosse.

Biodégradabilité : les agents de surface présents dans la formulation sont conformes au règlement CE n°648/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents : biodégradabilité primaire au moins de 80 %; biodégradabilité finale (minéralisation) au moins de 60 %. Étant donné le caractère basique du produit, avant rejet les effluents doivent être neutralisés à pH compris entre 6 et 8 à l'aide d'agents acides. Une fois cette opération effectuée, les effluents ne présentent pas de danger significatif pour les stations d'épuration et l'environnement.

D.A.C.D.

Partenaire · Chimie · Environnement



Recommandations : après application sur du matériel ayant un contact alimentaire, effectuer un rinçage à l'eau. Porter des gants de protection. En cas d'éclaboussures dans les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau.

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisées ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.